



VILLE DE BATHURST
SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
ORDRE DU JOUR

le 21 octobre 2024

18 h 30

Salle du conseil - Hôtel de Ville

1. MOMENT DE RÉFLEXION / RECONNAISSANCE TERRITORIALE
2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 Séance ordinaire publique tenue le 7 octobre 2024
5. RÉOLUTIONS EN BLOC
6. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION
7. FINANCES
 - 7.1 Total des comptes fournisseurs pour le mois de septembre 2024
8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX
 - 8.1 Adoption des restrictions et de conditions conformément à l'article 59 de la loi sur l'urbanisme pour les propriétés situées au 495, promenade Riverside
 - 8.2 Adoption des restrictions et de conditions conformément à l'article 59 de la loi sur l'urbanisme pour les propriétés situées au 1765, avenue St-Pierre
 - 8.3 Amendements proposés de l'arrêté municipal et de zonage - 495, promenade Riverside
 - 8.3.1 Deuxième lecture arrêté 2024-08M
 - 8.3.2 Deuxième lecture arrêté 2024-08Z
 - 8.4 Amendements proposés de l'arrêté municipal et de zonage -1765, avenue St-Pierre
 - 8.4.1 Deuxième lecture arrêté 2024-09M
 - 8.4.2 Deuxième lecture arrêté 2024-09Z

9. RÉSOLUTIONS PROVISOIRES

9.1 Dépense du Fonds de réserve capital d'eau et d'égouts

9.2 Distribution des subventions 2024

9.3 Subvention pour le « Old Bathurst Post Office Preservation Project Ltd. »

9.4 Points discutés à huis-clos

9.4.1 Versement en argent tenant lieu d'affectation de parc - David Duncan Young

9.4.2 Versement en argent tenant lieu d'affectation de parc - Foulem Construction Ltée

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 Rapports de l'administration

10.2 Rapports de comités

10.3 Rapport de la mairesse

11. LEVÉE DE LA SÉANCE